



**CONCOURS EXTERNE**  
**DE REDACTEUR TERRITORIAL – 2004**  
**Spécialité : «Secteur sanitaire et social»**

**Epreuves écrites d'admissibilité du 15 septembre 2004**

Réponses à trois à cinq questions portant sur le secteur sanitaire et social, et notamment sur les politiques de santé, sur la protection sociale et l'action sociale ainsi que sur les domaines d'intervention des collectivités territoriales dans ce secteur

Durée : 3 H

Coefficient : 3

Répondez aux quatre questions suivantes, au moyen de développements construits (il n'est pas obligatoire, pour autant, de recourir à un plan académique matérialisé).

**QUESTION 1 :** Quels sont les pouvoirs du département à l'égard des établissements et services sociaux et médico-sociaux ?  
(5 points)

**QUESTION 2 :** La politique en faveur du logement dans le cadre de la lutte contre l'exclusion.  
(5 points)

**QUESTION 3 :** Les politiques en faveur de l'autonomie des personnes âgées.  
(5 points)

**QUESTION 4 :** La décentralisation de l'action sociale.  
(5 points)